

Notice pour les prévenus

Vous êtes soupçonné par le ministère public d'avoir commis une infraction pénale, mais vous n'avez pas été mis en détention. Si vous avez été mis en détention, veuillez vous reporter à la page suivante.

J'ai été désigné par le ministère public en tant que votre **défenseur d'office**.

Veillez prendre note des points suivants importants :

- En tant que votre défenseur d'office, je suis complètement **indépendant du ministère public et de l'État** et ne suis **obligé que par vos intérêts propres**.
- Je suis soumis au **secret d'avocat**. Tout ce que vous me confierez est absolument confidentiel.
- En tant que prévenu vous avez, à tout moment, le droit de **refuser de déposer et de refuser de collaborer** à la procédure.
- Nous allons définir ensemble une **stratégie de défense**. **Ne faites aucune déposition à la police ou au procureur avant d'en avoir discuté** avec moi.
- Vous pouvez **me joindre à tout moment** par téléphone au **062 916 50 00 / 031 326 71 71**.

Notice pour les prévenus

Vous êtes soupçonné par le ministère public d'avoir commis une infraction et avez déjà été mis en détention.

J'ai été désigné par le ministère public en tant que votre **défenseur d'office**.

Veillez prendre note des points suivants importants:

- En tant que votre défenseur d'office, je suis complètement **indépendant du ministère public et de l'État** et ne suis **obligé que par vos intérêts propres**.
- Je suis soumis au **secret d'avocat**. Tout ce que vous me confierez est absolument confidentiel.
- En tant que prévenu vous avez, à tout moment, le droit de **refuser de déposer et de refuser de collaborer** à la procédure.
- Nous allons définir ensemble une **stratégie de défense**. **Ne faites aucune déposition à la police ou au procureur avant d'en avoir discuté** avec moi.
- Le ministère public fait surveiller votre correspondance, en particulier vos lettres. **N'écrivez donc rien en rapport avec la procédure en cours** qui pourrait être utilisé contre vous. Seules les lettres que vous adressez à moi ne peuvent pas être lues par le ministère public. Vous devez écrire "Anwaltspost" (correspondance d'avocat) sur l'enveloppe.
- Pour des **problèmes médicaux ou tout autre** problème au cours de votre détention provisoire, adressez vous au **personnel du prison**.